

Raccordement des Îles-de-la-Madeleine
au réseau de transport électrique

Tracé souterrain retenu
Percé

Sources :

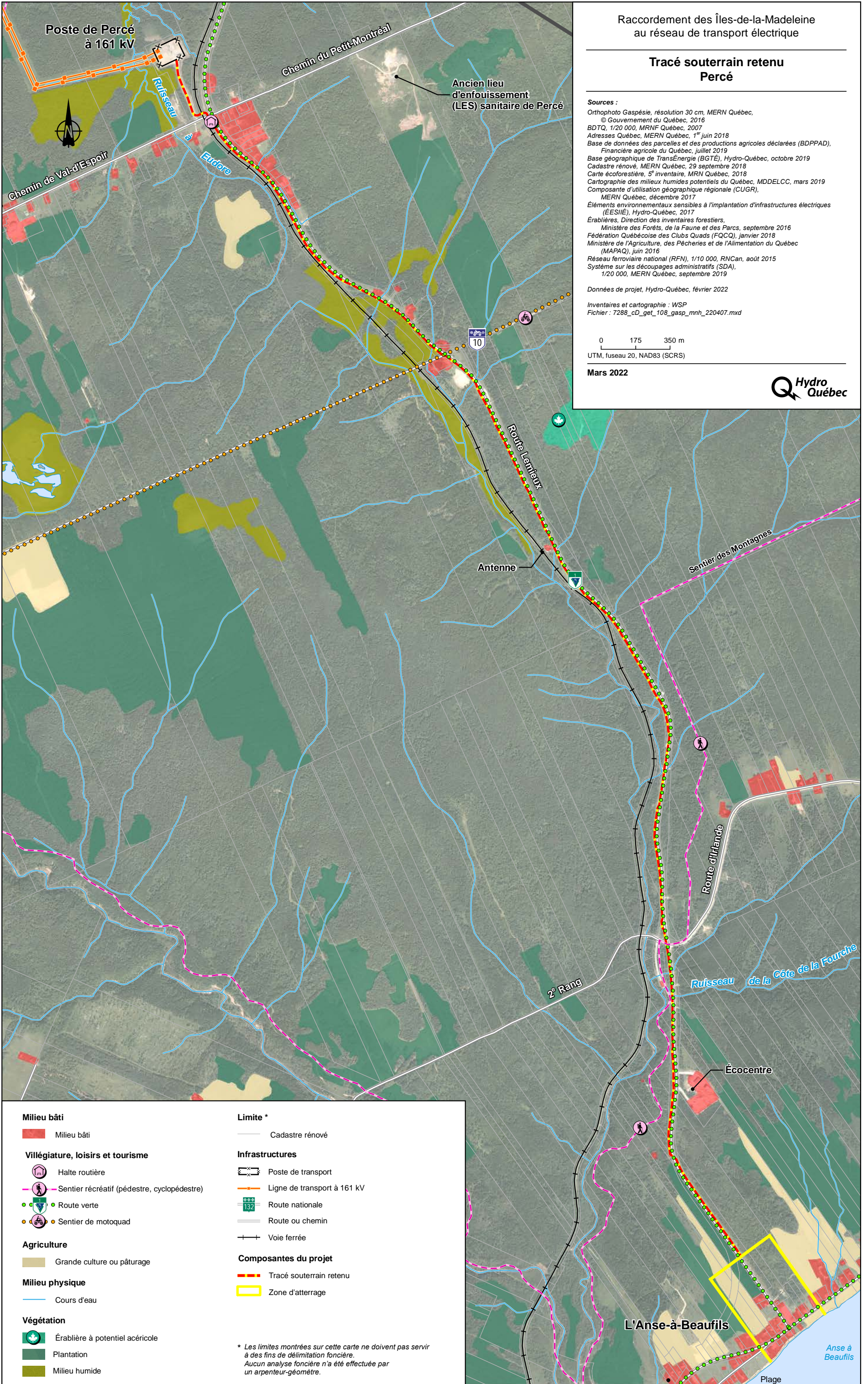
Orthophoto Gaspésie, résolution 30 cm, MERN Québec,
© Gouvernement du Québec, 2016
BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2007
Adresses Québec, MERN Québec, 1^{er} juin 2018
Base de données des parcelles et des productions agricoles déclarées (BDPPAD),
Financière agricole du Québec, juillet 2019
Base géographique de TransÉnergie (BGTE), Hydro-Québec, octobre 2019
Cadastré rénové, MERN Québec, 29 septembre 2018
Carte écoforestière, 5^e inventaire, MRN Québec, 2018
Cartographie des milieux humides potentiels du Québec, MDDELCC, mars 2019
Composante d'utilisation géographique régionale (CUGR),
MERN Québec, décembre 2017
Éléments environnementaux sensibles à l'implantation d'infrastructures électriques
(EESIIÉ), Hydro-Québec, 2017
Érablières, Direction des inventaires forestiers,
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, septembre 2016
Fédération Québécoise des Clubs Quads (FCCQ), janvier 2018
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
(MAPAQ), juin 2016
Réseau ferroviaire national (RFN), 1/10 000, RNCAN, août 2015
Système sur les découpages administratifs (SDA),
1/20 000, MERN Québec, septembre 2019

Données de projet, Hydro-Québec, février 2022

Inventaires et cartographie : WSP
Fichier : 7288_cD_get_108_gasp_mnh_220407.mxd

0 175 350 m
UTM, fuseau 20, NAD83 (SCRS)

Mars 2022



Milieu bâti

Milieu bâti

Villégiature, loisirs et tourisme

- Halte routière
- Sentier récréatif (pédestre, cyclopédestre)
- Route verte
- Sentier de motoquad

Agriculture

Grande culture ou pâturage

Milieu physique

Cours d'eau

Végétation

- Érablière à potentiel acéricole
- Plantation
- Milieu humide

Limite *

Cadastré rénové

Infrastructures

- Poste de transport
- Ligne de transport à 161 kV
- Route nationale
- Route ou chemin
- Voie ferrée

Composantes du projet

- Tracé souterrain retenu
- Zone d'atterrage

* Les limites montrées sur cette carte ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucun analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.